



**884 rue Léo Lagrange
38920 Crolles**

Je soussigné(e), _____, résidant à _____, certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessus et les laisser à l'association en tant que don.

Le trésorier

L'abandon de créance pour les frais kilométriques ne sont pris en compte que si au moins 2 joueurs sont transportés (voir règlement intérieur)